

## Transcription de vidéo

### Titre de la vidéo :

Contenu du quatrième chapitre du mémoire

Chapitre 4 : « Analyse des données et interprétation des résultats »

### Description de la vidéo :

Cette vidéo présente le contenu du quatrième chapitre du mémoire de la maîtrise en éducation à l'Université de Saint-Boniface.

### Production de la vidéo :

Cette vidéo a été préparée par la Faculté d'éducation en collaboration avec le Service des technologies d'apprentissage à distance de l'Université de Saint-Boniface. Le contenu et la narration de cette vidéo d'information ont été préparés par le professeur Jules Rocque. Le design de la vidéo et le contenu ont été mis en place par le Service des technologies d'apprentissage à distance (Jamie Morneau et Julie Joannis).

### Narration :

Jules Rocque, professeur à la faculté d'éducation

### Adresse Web de la vidéo :

<http://ustboniface.ca/documents-med-videos>

### Transcription :

#### **Chapitre 4 : Analyse des données et interprétation des résultats**

Dans ce tutoriel, nous présentons les principaux éléments du chapitre 4 portant sur l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

*Un rappel que ce tutoriel sert de guide générique. Il peut y avoir des nuances et des divergences d'opinions au niveau du titre, de l'ordre de*

*présentation, des définitions et du contenu précis de chaque chapitre d'un mémoire. Par conséquent, l'étudiant ou l'étudiante poursuivra la rédaction de son travail en respectant les consignes émises par sa direction.*

Afin de présenter les principales composantes d'un mémoire, le présent guide propose la structure suivante du mémoire à nos étudiants et étudiantes. Elle tente de regrouper les éléments repérés dans les consignes des études supérieures et des tables de matière de mémoire de l'Université Laval, de l'Université du Manitoba et de l'Université d'Ottawa. Pour offrir quelques nuances de termes et préciser les concepts, nous avons consulté trois principales sources scientifiques<sup>i</sup>.

## **Introduction**<sup>ii</sup>

La dernière étape de la recherche consiste en l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

**N. B.** Les données sont stockées et conservées selon les modalités énoncées dans la demande d'évaluation de protocole d'éthique.

## **A) ANALYSE DES DONNÉES**

« L'analyse des données peut être de type quantitatif, de type qualitatif ou, encore, recourir à la fois à ces deux procédures. » (Lenoir, 2012, p. 214)

### **Définition**

« L'analyse consistant à décomposer systématiquement un contenu en ses éléments en vue d'en examiner les relations. » (Lefrançois, 1991, p. 15, cité dans Lenoir, 2012, p. 214).

Il faut procéder à la préparation des données, c'est-à-dire extraire toute la richesse possible des données recueillies. Pour ce faire, nous proposons trois étapes :

### **1) DÉPOUILLEMENT DES DONNÉES**

« Il faut d'abord dépouiller l'amas d'informations recueillies, qui sont des données brutes. » (p. 136) Les données brutes

représentent les informations recueillies et non transformées (p. 136). Ces données peuvent prendre différentes formes : « notes d'observation, d'enregistrements d'entrevues, de formulaires de questions remplis, de résultats d'expériences, d'unités de signification ou de statistiques ». (p. 136)

a. **Le contrôle de la qualité des données** : « Il faut débiter la préparation des données, autant qualitatives que quantitatives, par un examen des données brutes en portant attention aux failles possibles. » (p. 136-137) Angers (2005) propose certaines questions pour nous guider :

- Certaines données sont-elles fantaisistes? (p. ex. : un informateur répond de façon farfelue au questionnaire)
- Certaines données sont-elles absentes? (p. ex. : certaines questions sont restées sans réponse)
- Certaines données sont-elles incompréhensibles ou incohérentes? (p. ex. : le sens d'une notation sur une feuille de codage n'est pas clair; dans un extrait d'entrevue, la personne interviewée se contredit)
- Certaines données sont-elles non pertinentes? (p. ex. : lors des observations, les codeurs n'ont pas travaillé avec une même compréhension des faits à retenir)

b. **La finalisation du regard global et la catégorisation** :  
« Si votre formulaire de questions contenait des questions laissant libre la formulation de la réponse ou incluant, dans la liste des réponses proposées, le choix « autre (préciser) », il faut maintenant catégoriser les réponses reçues. » (p. 137)  
Pour en savoir davantage, consultez Angers (2005, p. 137-138).

## 2) CODER LES DONNÉES

### Définitions : coder et codage

« **Coder** consiste à accoler une marque à un matériel. Le but du codage est de repérer, de classer, d'ordonner l'information pour ensuite, la condenser, la comparer, compter et effectuer des calculs quantitatifs, si le matériel le permet, ou interpréter et raisonner. » (Van der Maren, 2003, p. 167, cité dans Lenoir, 2012, p. 218)

« Le **codage** correspond au découpage des informations obtenues par observation, entrevue ou tout autre moyen, et leur enregistrement. » (Deslauriers, 1991, p. 70, cité dans Lenoir, 2012, p. 218)

« Le codage va rendre possibles le transfert et le traitement des données brutes. Cette opération permet de rattacher un symbole à un ensemble de données ou à une donnée recueillie. » (p. 139)

### Exemples

Voici quelques exemples de codage **d'extraits d'entretiens** portant sur la thématique de la technologie à l'école :

### Utilisation des TIC à l'école (thème)

« ...c'était la politique d'utilisation de la technologie à l'école » (**Document RPAEI08 p. 2, paragraphe 1**)

« C'est des outils; oui, ils peuvent être une distraction mais ce sont des outils qui peuvent être très utiles en même temps » (**Document RPAEI08, p.2, paragraphe 1**)

« ...l'intégration des technologies, les TICE, l'implication... j'ai réussi à créer des sondages de telles sortes que l'on reçoit des réponses en temps réel » (**Document RPAEI13, p.2, paragraphe 1**)

## 3) TRANSFÉRER LES DONNÉES SUR UN SUPPORT INFORMATIQUE

Selon la quantité des données recueillies (qualitatives ou quantitatives), il faudra peut-être faire appel au support informatique (logiciel), facilitant ainsi la compilation de celles-ci.

Le transfert des données **qualitatives** pour l'entrevue consiste à transcrire littéralement le verbatim des enregistrements. « Cette transcription écrite facilite l'analyse des propos d'une personne interviewée. » (p. 141)

### **Règles de présentation du verbatim de l'entrevue<sup>iii</sup>**

- En procédant à la transcription du verbatim de l'entrevue, il ne faut pas corriger les structures de phrase du langage oral, ni le vocabulaire utilisé. Nous recommandons d'utiliser, au besoin (si la séquence est inaudible ou pas claire), la correspondance grapho-phonétique (écriture au son) pour l'épellation des mots, au lieu de l'orthographe d'usage.
- Il faut inscrire certaines observations qui aident à mieux comprendre l'interaction (p. ex. : sanglots, fait signe que non, arrêt de l'entrevue en raison d'une cloche dans le corridor, etc.).
- Il faut aussi transcrire les onomatopées (p. ex. : Ah!, Oh!, Hum, Eh...).

Le transfert des données **quantitatives** peut être grandement facilité en faisant appel à différents logiciels (p. ex. : StatView, SPSS, Sphynx, Excel, Provalis QDA Miner, NVivo). « Il s'agit d'en choisir un disponible dans son milieu et d'entrer directement les données codées. » (p. 142).

#### **4) TRAITEMENT ET PRÉSENTATION DES DONNÉES**

« Le traitement et la présentation des données à effectuer sont décidés en fonction du problème de recherche puisqu'il faudra vérifier le bien-fondé de l'hypothèse ou de l'objectif de recherche. » (p. 143)

**Données qualitatives** : Les données qualitatives peuvent être traitées et présentées à l'aide de divers procédés de regroupement (par cas, thème) et de représentations visuelles.

Il est aussi possible de procéder à un comptage des données qualitatives. « S'appuyer sur un minimum de comptage peut ainsi aider soit à dégager rapidement des tendances, soit à classer plus facilement un grand ensemble de données, soit encore à vérifier une intuition ou une hypothèse. » (p. 144)

« Le comptage tient une place considérable dans tout jugement qualitatif. Lorsqu'on identifie un thème ou un « pattern », on isole quelque chose (a) qui apparaît un certain nombre de fois et (b) qui apparaît régulièrement et de façon spécifique. Les estimations sur le « nombre de fois » et sur la régularité reposent sur un comptage. [...] Lorsqu'on dit que quelque chose est *important* ou *significatif* ou *récurrent*, on est en partie parvenu à ce jugement en comptant, en comparant et en soupesant. » (Miles et Huberman, 1994, p. 453<sup>iv</sup>).

À titre d'exemple :

Dans une série d'entretiens sur la place des TIC en salle de classe, on peut compter le nombre de fois que les répondants (enseignants ou enseignantes) disent utiliser la tablette électronique comme outil d'enseignement (n=25/30 ou 83 %) ou le nombre de fois qu'on utilise le courriel pour communiquer avec les parents (n=29/30 ou 96,6 %) pour ensuite 1) mieux appréhender la situation (tendances, pistes); 2) vérifier une hypothèse ou une intuition en assurant une analyse intègre des données à l'aide de chiffres (appuyer nos interprétations) (Miles et Huberman, 1994, p. 453-454).

**Données quantitatives** : Les données quantitatives peuvent être traitées et présentées de diverses façons (mesures descriptives, tests statistiques) tout comme des représentations visuelles (tableaux, graphiques et figures).

« Préparer les données brutes est une phase transitoire très délicate et très importante entre la collecte proprement dite et l'analyse de ces mêmes données. Mieux le contrôle de la qualité des données, la catégorisation et le codage auront été faits, plus

le transfert des données sur un support informatique sera facilité. » (p. 161)

Votre direction de mémoire vous guidera afin de naviguer dans cet univers qui peut être parfois assez complexe. Au besoin, on peut aussi faire appel à une personne ressource spécialisée dans le domaine des outils de traitement des données.

### **À titre de rappel**

#### **Conduite éthique**

La protection de l'anonymat des sujets : « N'oubliez jamais qu'ayant promis la confidentialité aux sujets de recherche, vous devez vous assurer qu'elle ne sera pas rompue [tout au long de l'étape de l'analyse des données] » (p. 140).

## **B) INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**

« L'interprétation des résultats n'est pas toujours facilement dissociable de l'analyse, car elle porte elle aussi sur les données. [...] »

« L'interprétation des résultats permet au chercheur d'expliquer les résultats en établissant des liens avec son cadre théorique et en comparant ces résultats avec ceux fournis par les recherches antérieures. » (Boudreault et Cadieux, 2011, p. 176<sup>v</sup>).

L'interprétation part de constatations faites sur un phénomène grâce à l'analyse et porte à des considérations plus générales sur les liens entre les éléments analysés. [...]

« L'interprétation apparaît donc comme une opération mentale distincte de l'analyse tout en y étant reliée. Voilà pourquoi l'interprétation des résultats suit habituellement l'analyse puisqu'elle pousse plus loin en lui donnant un sens. » (Angers, 2005, p. 169)

« L'interprétation, qui est une argumentation logique à partir des constatations faites, mène soit à réviser la prédiction initiale, voire la théorie dans laquelle elle s'inscrit, si l'hypothèse s'est révélée plutôt non fondée, soit à enrichir le problème à l'étude de nouvelles

considérations théoriques ou pratiques si l'hypothèse s'est révélée plutôt fondée. » (Angers, 2005, p. 170)

## DISCUSSION

« La discussion consiste à faire ressortir des liens entre l'interprétation des résultats et l'énoncé du problème ou la problématique. C'est ici que le chercheur écrit ce que les résultats de sa recherche apportent à la résolution de son problème initial. La contribution à l'avancement des connaissances est importante à souligner, qu'il s'agisse de résultats qui vont ou ne vont pas dans le sens des hypothèses de recherche. » (Boudreault et Cadieux, 2011, p. 176).

Toutes les ressources référencées dans cette vidéo ont été compilées dans le document « Ressources complémentaires aux vidéos » disponible sur le site Web de l'USB.

Ce document comprend donc les liens vers des documents Web et les coordonnées actuelles de toutes les personnes-ressources.

Vous trouverez sur cette même page Web la transcription de cette vidéo ainsi que des liens vers d'autres vidéos reliées à la Maîtrise en éducation.

---

<sup>i</sup> 1) Maurice Angers (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 2) Yves Lenoir (2012). *Guide d'accompagnement de la formation à la recherche. Un outil de réflexion sur les termes et expressions liés à la recherche scientifique*. 3) Thierry Karsenti et Lorraine Savoie-Zajc (2011). *La recherche en éducation. Étapes et approches* (3<sup>e</sup> éd.).

<sup>ii</sup> Les informations pour cette tranche sont tirées de la source Angers (2005, p. 136-163), sauf si précisé autrement.

<sup>iii</sup> Extrait des notes de cours EDUA 7761 – Techniques d'entrevue avec les enfants et les adolescents, professeur Hermann Duchesne, D. Ps.

<sup>iv</sup> *Analyse des données qualitatives*, 2<sup>e</sup> éd. Bruxelles : De Boeck.

<sup>v</sup> Paul Boudreault et Alain Cadieux (2011). La recherche quantitative, dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation. Étapes et approches*, (3<sup>e</sup> éd.), 149-181.